

**COMMUNE DE LA TABLE**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 20 DECEMBRE 2019**

*L'an deux mille dix-neuf, le vingt décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Table, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.*

Etaient présents : Jean-François CLARAZ, Jean CAILLET, Bernard THIABAUD, Claudine PERRIN, Clément JACQUEMMOZ, Chantal PERRAZ, Michel FORAY

Absent excusé : Bernard THOMAS (représenté par Jean-François CLARAZ)

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

Le Maire propose à l'assemblée, qui approuve à l'unanimité,

L'ajout du point suivant : Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de 2018

**1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 NOVEMBRE 2019 (2019.12.01):**

Le compte-rendu de la séance du 15 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

**2 - REFORME DU SERVICE DES FINANCES PUBLIQUES EN SAVOIE (2019.12.02) :**

Le service des finances publiques connaît actuellement un projet de réforme qui impacterait son organisation sur quatre points.

Tout d'abord, les dispositions du projet de réforme entraîneraient la fermeture des trésoreries de MONTMELIAN et VALGELON - LA ROCHETTE avec pour conséquence la réduction à seulement quatre postes de comptables publics en Savoie. La commune de LA TABLE dépendrait du centre d'ALBERTVILLE.

Deuxième aspect, un cadre des finances publiques occupera un poste à MONTMELIAN pour satisfaire aux demandes de conseil des collectivités et établissements publics.

Ensuite, des permanences destinées aux administrés seront tenues par des conseillers dans les maisons de service au public (MSAP).

Enfin, l'encaissement des liquidités pourra être effectué par des commerçants accrédités par l'Etat.

Le maire propose à l'assemblée délibérante d'adopter un vœu visant à signifier son regret concernant la fermeture des postes comptables, son soutien aux revendications de maintien des trésoreries de proximité et l'instauration en CŒUR DE SAVOIE d'un service de la DDFiP.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte ce vœu à l'unanimité.

**3 - MAINTIEN DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU BUREAU DE POSTE DE CHAMOIX SUR GELON (2019.12.03) :**

Le bureau de poste de CHAMOIX SUR GELON subit actuellement une diminution de ses horaires d'ouverture et cela devrait engendrer, à terme, une fermeture totale et définitive de ce service public.

En outre, le Maire propose au conseil municipal d'adopter un vœu visant à alerter le groupe LA POSTE sur la nécessité de maintenir un service postal sur la commune concernée, notamment le samedi matin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte ce vœu à l'unanimité.

#### 4 - ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LE SERVICE TECHNIQUE (2019.12.04) :

Le Citroën C15 faisant office de véhicule de fonction du service technique depuis 15 ans est désormais hors d'usage en raison d'une panne dont le montant des réparations serait supérieur à sa valeur vénale. De ce fait, le Maire propose à l'organe délibérant d'acheter un véhicule en remplacement destiné à un usage identique au précédent.

Plusieurs offres ont été étudiées et la plus intéressante, tant financièrement que concernant les équipements compris, la reprise de l'ancien véhicule et les délais de disponibilité, s'est avéré être une FIAT Fiorino d'un montant de 12 948,00 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'acheter le véhicule.

#### 5 - ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE EN 2018 (2019.12.05) :

Le rapport annuel concernant la compétence « eau potable » a été présenté au Conseil municipal avec comme points notables une amélioration du rendement des réseaux de distribution, un nombre d'abonnés en hausse (19 de plus qu'en 2017) entraînant une augmentation du volume consommé sur la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport.

#### 10 - QUESTIONS DIVERSES :

##### Travaux :

##### Achevés :

-Adressage des rues : 3 plans ont été installés (Les Curtets, Le Chef-lieu et le Villard) - Nota : L'adressage des rues permet à la commune de La Table de figurer en priorité 1 concernant l'installation de la fibre optique sur son territoire. Celle-ci serait totalement installée fin 2021.

-L'enquête publique relative aux périmètres de protection des captages d'eau potable est close - Un rapport du commissaire enquêteur est en cours de rédaction.

##### Urbanisme :

Permis de construire attribué à Monsieur Alain MARTINET pour la réalisation d'un abri à bois.

##### Divers :

-Transfert de la compétence Eau et Assainissement à la communauté de communes - Toujours en instance.

##### Animations :

-Présentation par Françoise LADOUX de l'association LULLIE, le 6 janvier 2020 à 18 heures, du livre 1000 ANS D'HISTOIRE EN CŒUR DE SAVOIE (parution 2020). Travail conséquent réalisé pour la réalisation d'un ouvrage précis et documenté d'un volume de 1 000 pages.

-VOEUX DU MAIRE : LE SAMEDI 18 JANVIER A 17 HEURES

Le prochain conseil est prévu le vendredi 21 février 2020 à 19h00.

**VOUS SOUHAITANT DE JOYEUSES FETES**

Le Maire,  
Jean-François CLARAZ

